

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CAMARET SUR AYGUES

Dossier n° DP08402922N0103

Date de dépôt : 17/11/2022

Affiché le 17/11/2022

Demandeur : **CC Aygues Ouveze en Provence**
représentée par son Président Monsieur Julien
MERLEObjet : **Clôture et portail**Adresse terrain : JONCQUIER ET MORELLES à
Camaret-sur-aigues (84850)

ARRÊTÉ 2022- URBA 388
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Camaret-sur-Aygues

Le Maire de Camaret-sur-Aygues,

Vu la déclaration préalable présentée le 17/11/2022 par la CC Aygues Ouveze en Provence représentée par son Président Monsieur Julien MERLE, demeurant 252 Rue Gay Lussac ZAE Joncquier et Morelles à CAMARET-SUR-AYGUES (84850);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la pose d'une clôture grillagée et d'un portail
- Sur un terrain situé JONCQUIER ET MORELLES à Camaret-sur-Aygues (84850) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 13/12/2016, opposable le 22/12/2016 et modifié le 07/12/2017 et le 22/01/2020 ; ;

Vu le Plan de prévention des risques naturels inondation (PPRI) concernant le bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu approuvé le 24 février 2016 ;

Vu la situation du terrain en zone A ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable

Fait à Camaret-sur-Aygues, le 06/12/2022

Le Maire,
Philippe de BEAUREGARD



INFORMATIONS :